



FICHE DE POSTE

ETAB.RH.FR00

Version A

Créé le

Mis à jour le 29/01/2020

Identification du poste :

Intitulé du poste : Ergothérapeute

Service de rattachement du poste : Services supports Services généraux
 Service éducatif et social Service médical et para-médical

Statut : Cadre Non cadre

Position hiérarchique

Direction générale
Directeur d'établissement
Chef de service / Cadre de santé
Ergothérapeute

« Les missions figurant dans ce document constituent une base des missions. Elles ne présentent pas de caractère exhaustif car elles peuvent, à tout moment, être complétées, pour des nécessités de service, par d'autres tâches entrant dans le champ professionnel et les compétences du salarié ».

MISSION GENERALE DU POSTE

L'ergothérapeute prend en charge les personnes accueillies dès lors qu'un problème de santé altère ses possibilités d'effectuer ses actes de la vie quotidienne, notamment dans leurs déplacements, la communication, Ainsi, l'ergothérapeute prévient et réduit les situations de perte d'autonomie en maintenant les activités du quotidien de manière sécurisée, en tenant compte des habitudes de vie et de l'environnement de la personne accompagnée. En relation avec l'équipe pluridisciplinaire, il élabore des programmes individualisés de maintien des acquis et de réadaptation afin de faciliter la vie quotidienne.

Parmi les différentes finalités du poste, l'ergothérapeute est amené à :

- Analyser les besoins, les habitudes de vie, les facteurs environnementaux, les situations de handicap.
- Elaborer un diagnostic et évaluer les intégrités, les lésions, les capacités de la personne ainsi que ses performances motrices, sensorielles, cognitives, psychiques.
- Concevoir des environnements de manière sécurisée, accessible, adaptée, évolutive et durable.
- Concevoir et préconiser des aides techniques et entraîner les personnes à leur utilisation.

NIVEAU DE RESPONSABILITE

Responsabilité hiérarchique : Oui Non

Responsabilité fonctionnelle : Oui Non

AUTONOMIE

Par subdélégation, prendre des décisions : L'ergothérapeute possède une autonomie nécessaire dans son poste dans le champ de ces missions

Rendre compte de son travail à son N+1 concernant la qualité de la prise en charge, ainsi que l'exécution et application de son travail. Il doit participer aux réunions institutionnelles et rendre compte à tout moment à son N+1.



FICHE DE POSTE

ETAB.RH.FR00

Version A

Créé le

Mis à jour le 29/01/2020

Sur le plan de la sécurité :

L'ergothérapeute doit s'assurer :

- Du contrôle permanent de l'effectif des personnes accompagnées dont il a la charge ;
- De la connaissance et de la maîtrise de toutes les situations individuelles ;
- De la sécurité permanente de la personne accompagnée tant au niveau individuel que collectif.
- De donner l'alerte dans les plus brefs délais, au chef de service ou en son absence au directeur face à tout incident ou accident.
- D'observer scrupuleusement des consignes de sécurité de l'établissement ainsi que l'ensemble des procédures ;
- De mettre en sécurité les personnes accompagnées en cas d'incendie ou d'attaque visant à nuire aux biens ou personnes.

ACTIVITES ET TACHES DU POSTE

Activités/tâches

Recueillir des informations, réaliser des entretiens et évaluations visant à un diagnostic ergothérapeutique

- Il recueille des informations auprès de l'environnement de la personne accompagnée et réalise une observation de son attitude générale (présentation, comportement, communication, mobilité...) afin d'identifier ses habitudes de vie, ses besoins et ses attentes
- Il réalise des mesures quantitative et qualitative en lien avec le médecin physique et de rééducation, des différentes structures anatomiques, des paramètres articulaires, musculaires, cutanés...
- Ces différentes études lui permettent d'élaborer un diagnostic ergothérapeutique et de formaliser un projet d'intervention après validation du médecin, ou dans le cadre de son rôle propre.

Réaliser des soins et des activités à visée de maintien des acquis et de réadaptation.

- Il réalise les soins de maintien des acquis et de réadaptation par la médiation d'activités.
- Il élabore un programme personnalisé d'intervention.
- Il préconise, sélectionne, met en œuvre et évalue les adaptations, aides techniques, aménagement de l'environnement et assistances technologiques en vue de maintenir et d'améliorer la fonctionnalité des gestes et l'autonomie de la personne dans son cadre de vie.

Conseiller la personne, son entourage (famille, tuteur) et les membres de l'équipe sur l'adaptation possible de l'environnement de la personne accueillie et coordonner les prestataires techniques (ex : orthopédiques) en lien avec le médecin rééducateur

- Il informe et conseille sur le mode de vie et les activités en rapport avec les capacités et les potentialités de la personne
- Il informe et conseille en matière d'aides techniques, d'assistances technologiques ou d'aides humaines.
- Il informe sur les troubles fonctionnels (musculo-squelettique, équilibre, respiration, troubles de la déglutition...)
- Il propose des adaptations de l'environnement de la personne pour le maintien des acquis (vie quotidienne, loisir, sport...) pour faciliter les actes de la vie quotidienne et diminuer le risque de chute.
- Il assure le suivi du matériel d'aide technique



FICHE DE POSTE

ETAB.RH.FR00

Version A

Créé le

Mis à jour le 29/01/2020

Participer à la vie institutionnelle :

- Il contrôle la fiabilité et l'application des règles d'hygiène concernant l'utilisation des matériels et aides techniques
- Il gère et contrôle de l'hygiène et de la sécurité des locaux d'ergothérapie
- Il participe aux réunions
- Il inscrit son action dans le respect des droits et des personnes accueillies et des familles
- Il s'implique dans le travail d'équipe et favorise l'émergence d'une production collective. Il sait transmettre les informations utiles
- Il remet ses écrits professionnels dans les délais impartis
- Il rend compte de sa pratique professionnelle
- Il sait accueillir les nouveaux professionnels, leur transmettre des savoir-faire et tirer profit de leurs interrogations
- Il entretient et actualise ses connaissances
- Il connaît et utilise les divers supports de communication (Ogyris, SMQ, cahier de liaison, cahier de réunion d'équipe, ...)
- Il garantit la confidentialité des informations et données privées concernant l'utilisateur et sa famille
- Il retranscrit les informations en tenant compte de l'intérêt et de l'utilité qu'elles ont selon les interlocuteurs
- Il propose une organisation de travail permettant la continuité et l'effectivité du service rendu (planning, anticipation et gestion des absences)

LES COMPETENCES ET QUALIFICATIONS REQUISES

Connaissances théoriques (savoir) et savoir-faire :	<ul style="list-style-type: none"> - Analyser et élaborer - Capacité à gérer et à coordonner un collectif de travail - Conduire des diagnostics et des plans de soins et les évaluer - Confronter ses analyses à celles des autres - Appliquer rigoureusement les procédures et méthodes de travail - Rédiger des documents de travail construits - Intégrer dans sa pratique les trois niveaux de projet : associatif, d'établissement, individuel - Faire évoluer ses connaissances
Savoir être : Comportement, attitudes, qualités humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Travailler en équipe - Collaborer concrètement avec ses collègues de travail - Participer de manière engagée aux instances de travail - Assumer les responsabilités liées à sa fonction - Être une personne ressource pour ses collègues de l'équipe - Capacité d'autonomie tout en sachant rendre compte - Capacité d'adaptation et d'évolution personnelle, intégrité et discrétion - Souci de l'image de l'Association et de l'établissement - Faire preuve de mobilité
Diplôme requis	<ul style="list-style-type: none"> - DE Ergothérapeute